

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35 Quorum : 18

Présents : 27

Ayant donné un Pouvoir : 05

Absents : 03

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 32

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 32

Pour : 30

Contre : 02

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 17**

Secrétaire de séance :

Jean-Claude PARAVY

Date de la convocation :

21/06/2023

27 présents : **Avressieux** : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier.
Belmont-Tramonet : Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. **Champagneux** : Mme SAUNIER Elise.
Domessin : Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise et MADELON Caroline, M. PICHE Barthélémy. **La Bridoire** : Mme JOURDAN Véronique, M. BERTHIER Yves. **Pont de Beauvoisin** : Mmes FERRARI Myriam et YACONO Céline, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOCQ Pascal, LOMBARD Daniel, PEYSSONNERIE Daniel. **Rochefort** : M. ARGOUD Yves. **Saint Béron** : Mme VERRIER Muriel, M. PERROT Alain. **Saint Genix-les-Villages** : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège et PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude, REVEL Daniel. **Sainte Marie d'Alvey** : /. **Verel-de-Montbel** : M. CEVOZ-MAMI Christian.

05 Pouvoirs : M. CAGNIN Georges à Mme SAUNIER Elise, M. LESAGE Claude à Mme ANDRE Valérie, M. VITTOZ Philippe à M. BERTHIER Yves, M. PERSON Philippe à M. ARGOUD Yves, M. CORMIER Philippe à M. REVEL Daniel.

03 Absents : Mme LABBAY Catherine, M. BILLON Pierre, M. LARDE Alain.

**OBJET : ATTRIBUTION DE SOUTIENS FINANCIERS A DES EVENEMENTS CULTURELS
LOCAUX – FESTIVAL NUITS D'ETE ;**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

La commission Culture, dotée d'un budget de 10 000,00€ pour l'exercice 2023, propose au conseil communautaire d'apporter son soutien financier à un évènement culturel itinérant durant l'été 2023 :

- Festival Nuits d'été : Le festival Nuits d'été est un festival itinérant d'arts vivants en pays du lac d'Aiguebelette. Il est organisé du 28 juillet au 05 août 2023. 22 spectacles sont organisés. Le festival sollicite un soutien financier de 1 250,00€.

Le soutien financier de la communauté de communes Val Guiers n'implique pas le soutien financier des communes. Elles restent seules juges d'attribuer ou non un soutien financier ou autre complémentaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par 30 voix pour ; 02 voix contre (Philippe VITTOZ et Yves BERTHIER) ; aucune abstention

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 1 250,00€ au Festival Nuits d'été ;
- **AUTORISE** le Président pour exécuter la présente décision et signer tous documents nécessaires ;

Le Président,

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 07/07/2023,

Le Président,
Paul REGALLET



Le secrétaire de séance
Jean-Claude PARAVY



A handwritten signature in black ink, corresponding to Jean-Claude Paravy, the secretary of the meeting.